



Discours de Najat VALLAUD-BELKACEM

Remise du 20^e rapport de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement

(seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Préfet,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs les officiers du corps des sapeurs-pompiers,
Mesdames et messieurs les Inspectrices et les inspecteurs généraux,
Monsieur le président de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement supérieur, cher Jean-Marie Schléret,
Mesdames et messieurs,
Chers amis,

L'École est à la fois une idée, un idéal, et une réalité. Car derrière l'École, au singulier et avec une majuscule, se tiennent des centaines et des milliers d'établissements d'enseignement.

Ce sont, bien sûr, des lieux de savoirs et de connaissances, mais aussi des lieux de vie. Leur accessibilité comme leur sécurité doivent donc faire l'objet d'études et de rapports réguliers.

De tels enjeux nous rassemblent. Ils nous préoccupent toutes et tous. Ce ne sont pas des domaines réservés. Ce ne sont pas des marqueurs politiques. Ce sont des questions d'intérêt général et du bien commun.

La transparence, sur de tels sujets est donc essentielle.

Voilà pourquoi j'ai voulu que la remise de ce rapport soit, pour la première fois, publique, et je tiens à remercier et à saluer toutes celles et tous ceux qui ont participé à son élaboration.

Car l'action politique ne se résume pas à la promulgation de lois, de circulaires et de textes réglementaires. Les textes doivent être mis en œuvre, appliqués, et suivis.

Nous avons constamment besoin d'être en lien avec le terrain. De voir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

Et tout ceci, avec un seul et unique souci : la protection et le bien-être des élèves dont nous avons la charge.

En effet, il ne suffit pas de déclarer que l'École de la République est inclusive pour qu'elle le soit dans les faits.

Nous devons accompagner. Nous devons tout mettre en œuvre pour que chaque enfant, chaque élève, puisse, effectivement, y accéder.

L'École inclusive n'est pas un vain mot : elle se concrétise à travers des actions nombreuses, et doit s'accompagner d'un véritable effort en faveur de l'accessibilité.

Ne rien faire serait, dans ce domaine, la pire des choses. Ce serait une injustice, une rupture de l'égalité entre citoyens, et une atteinte aux principes républicains.

Je tiens d'ailleurs à remercier, pour son action dans ce domaine, le délégué en charge de l'emploi et de l'intégration des personnes handicapées au ministère, et directeur de la Plateforme Aide Handicap Ecole, Philippe Van Den Herreweghe.

Je n'ignore pas que la mise en accessibilité de tous nos établissements est un travail qui s'inscrit dans un temps long – votre rapport le souligne à juste titre.

Mais nous ne devons pas non plus oublier que c'est aussi un travail absolument nécessaire, et qui ne pourra être mené à bien que par une concertation et une mobilisation des collectivités locales et territoriales, comme le rappelle l'ordonnance accessibilité qui a été ratifiée par le parlement le 26 septembre 2014.

Le second point que vous abordez, celui de la sécurité, connaît, à notre époque, une importance accrue.

Nous ne pouvons ignorer la menace qui pèse sur notre pays, et celle qui pèse sur nos Ecoles. Je ne souhaite naturellement pas créer un climat anxiogène. Mais il serait irresponsable de prétendre que cette menace n'existe pas.

La transparence est aussi, dans ce domaine, une exigence.

Oui, les parents d'élèves, les familles, et l'ensemble des personnels ont besoin de savoir ce que nous faisons pour assurer la sécurité de ceux qui vivent dans nos établissements, et qui, en retour, les font vivre.

Oui, nous devons apporter, sur ce point, toute l'aide et le soutien nécessaires à nos personnels pour qu'ils puissent assurer la sécurité de nos élèves.

C'est un point qui est énoncé dans le référentiel métier des professionnels de l'Education Nationale, et c'est un point absolument essentiel.

Mais en même temps, il ne saurait être question de leur attribuer des fonctions qui ne seraient ni de leur ressort, ni de leur compétence.

C'est bien la raison pour laquelle l'ensemble des mesures mises en place se fonde sur une mobilisation collective, avec des partenaires nombreux, avec les forces de l'ordre, de secours, ou les collectivités, et avec une dynamique interministérielle absolument décisive, notamment avec le ministère de l'Intérieur.

Les différentes mesures que nous avons prises ces dernières années, se déploient donc sur deux axes complémentaires : d'une part la formation et l'information des personnels et de l'ensemble des équipes.

D'autre part, la mise en place d'une véritable synergie entre les différents acteurs mobilisés sur les questions de sécurité.

Nous pouvons ainsi adopter, le plus rapidement possible, les solutions adaptées aux situations de crise auxquelles nous pouvons être confrontés.

Et je tiens sur ce point à saluer la mobilisation des recteurs, personnels, des élèves et des familles.

Parce que la sécurité est bien sûr le cœur de métier de certains professionnels : mais c'est aussi notre affaire à toutes et à tous.

Nous devons être vigilants, sans sombrer dans la psychose. Nous devons être prudents, sans pour autant nous restreindre. Et nous devons prendre, dans chaque domaine, nos responsabilités.

Parce que c'est ainsi que nous apporterons, sur ce sujet si difficile, où le risque zéro n'existe pas, les meilleures réponses : celles de la fermeté et de la citoyenneté.

Je vous remercie.